



ENSEMBLE SCOLAIRE

**Notre Dame
de la Paix**

LYCEE PRIVE NOTRE-DAME DE LA PAIX

14, place du Concert
BP 167 – 59009 LILLE CEDEX
E.mail : sec.lycee@ndpaixlille.fr
Tel : 03 20 55 16 56 site Concert

Lille, le 12 juillet 2018

Madame, Monsieur, Cher Jeune,

Je voudrais en priorité féliciter les lauréats de la session 2018 : 96% de réussite aux baccalauréats, 95% au brevet des collèges et 100% au certificat de formation générale. Nous attendons les admissions aux grandes écoles pour nos étudiants.

Par ce même courrier, je vous annonce la nomination de Mme Véronique Esculier au poste de chef d'établissement collège et lycée Notre Dame de la Paix, suite à mon départ pour le lycée Don Bosco à Marseille à la rentrée prochaine.

Veillez trouver ci-dessous quelques informations de rentrée

- **La rentrée des élèves aura lieu le lundi 3 septembre.** Les horaires sont les suivants :

6 ^{ème}	10h45 à 15h30 site des Bleuets
5 ^{ème}	13h30 à 16h00 site des Bleuets
5 ^{ème} 5 et 4 ^{ème}	14h00 à 16h00 site du Concert
3 ^{ème}	9h30 à 11h10 site du Concert
2 ^{nde}	8h00 site du Concert + départ Olhain 8h30
1 ^{ère}	14h30 à 16h00 site du Concert
Terminale	15h00 à 16h30 site du Concert

- L'ensemble du collège et du lycée a mis en place, depuis septembre 2015, un projet numérique via un prestataire : Tabuléo. La location des livres numériques vous sera facturée par l'Ensemble scolaire Notre Dame de la Paix.
- Le stage des élèves de 3^{ème} aura lieu du lundi 3 décembre au samedi 8 décembre 2018 inclus.
Le stage des élèves de 2^{nde} aura lieu au moment des épreuves du baccalauréat (la date sera connue ultérieurement).
- Nous vous proposerons des réunions d'informations pour chaque niveau aux dates suivantes :
 - 6^{ème} : le lundi 3 septembre à 13h00, site des Bleuets

- 5^{ème} : le lundi 17 septembre à 17h30, site des Bleuets
 - 4^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h30, site du Concert
 - 3^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h00, site du Concert
 - 2^{nde} : le lundi 10 septembre à 18h00 site du Concert
 - 1^{ère} : le jeudi 13 septembre à 18h00 site du Concert
 - Tle : le vendredi 14 septembre à 18h00 site du Concert
 - SEGPA 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : le jeudi 20 septembre à 18h00 au restaurant d'application.
- Les élèves feront leurs photographies, individuelle et de classe, les 7 ou 10 septembre en fonction des niveaux.

- Calendrier scolaire de la zone B

• **ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 31 août 2018		
Reentrée scolaire des élèves	Lundi 3 septembre 2018		
Toussaint	Samedi 20 octobre 2018 Lundi 5 novembre 2018		
Noël	Samedi 22 décembre 2018 Lundi 7 janvier 2019		
Hiver	Samedi 16 février 2019 Lundi 4 mars 2019	Samedi 9 février 2019 Lundi 25 février 2019	Samedi 23 février 2019 Lundi 11 mars 2019
Printemps	Samedi 13 avril 2019 Lundi 29 avril 2019	Samedi 6 avril 2019 Mardi 23 avril 2019	Samedi 20 avril 2019 Lundi 6 mai 2019
Début des vacances d'été (*)	Samedi 6 juillet 2019		
<p>(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session. Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. Les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019.</p>			

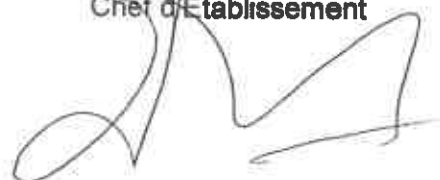
La départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
 Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

J'espère que vos vacances d'été seront reposantes et agréables.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher Jeune, l'expression de ma considération distinguée.

Vincent Fleter

Vincent Fleter
 Chef d'Établissement





Election des Parents Correspondants de Classe Collège - Lycée



ENSEMBLE SCOLAIRE
Notre Dame
de la Paix

Chers parents,

L'Association des Parents d'Elèves (l'APEL) se charge d'organiser les élections des **parents délégués** du **collège** et du **lycée** en collaboration avec la Direction de Notre-Dame de la Paix. Nous faisons donc un appel à **candidature**.

Rôle du parent correspondant de classe :

- **Représenter les familles et Instaurer des liens** entre l'ensemble des parents et l'équipe éducative, dans le respect du projet éducatif de l'établissement.
- **Créer un climat de confiance** et favoriser la **communication**.
- **Participer** dans le cadre défini par le chef d'établissement aux **conseils de classe** de fin de trimestre et aux **autres conseils** (discipline, établissement ...).
- Assurer un rôle **d'accueil, d'information, d'écoute et de soutien**.

Engagement du parent correspondant de classe :

- **Recueillir** les interrogations et les impressions des parents.
- **Participer** aux conseils de classe de l'année, faire un **compte-rendu** qui sera à envoyer à la vice-présidente APEL en charge de l'unité pédagogique. L'APEL se chargera de faire valider le compte-rendu par la direction et le transmettra aux parents de la classe.
- **Ne pas divulguer les informations** à caractère nominatif entendues lors des réunions
- **Représenter l'ensemble de la classe** sans se faire l'avocat personnel de son propre enfant.
- **Accepter** que ses coordonnées soient diffusées à l'ensemble des parents.

La **réunion d'information** aura lieu le **Mardi 25 septembre 2018 à 18h30, Place du Concert**. Notez-la dès à présent dans votre agenda, nous vous la confirmerons à la rentrée.

Pour l'APEL, Les Vice-Présidents Lycée et collège

Modalité de candidature à l'élection des **parents correspondants** :

Merci d'envoyer impérativement et exclusivement votre candidature à l'adresse mail :

apelndp@gmail.com

Objet : Parents correspondants lycée ou collège

En précisant votre **nom et prénom, numéro de téléphone**

ainsi que **le nom, prénom et la classe de votre enfant à la rentrée prochaine**



ENSEMBLE SCOLAIRE
Notre Dame
de la Paix

**L'Association des Parents d'Elèves de Notre-Dame de la Paix
vous souhaite
une bonne rentrée 2018 !**

A vos agendas !

Fournitures scolaires :

Pour les collégiens qui ont passé commande, la distribution sera faite :

- Pour les 6^{ème} et 5^{ème}, le 3 septembre matin aux Bleuets.
- Pour les 4^{ème} et 3^{ème}, le 3 septembre matin au Concert.

En cas de modification vous serez informés.

Pour les écoliers, ce sont les professeurs des écoles qui gèrent tout.

Ecole – Accueil de la rentrée :

Des parents de l'association seront présents pour vous accueillir le jour de la rentrée des classes sur le site des Bleuets.

AG APEL et Pot de l'amitié :

Mardi 2 octobre, à partir de 18H30, place du Concert

- 18H30 : Assemblée Générale. Venez découvrir les réalisations de l'Association et élire le Conseil d'Administration.
- 19H00 : Pot de l'amitié et rencontre avec les parents.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Bonnes vacances à tous

Le Conseil d'Administration de l'APEL NDP



Groupement National de Prévoyance et d'Information des parents

(Association sans but lucratif – déclarée en 1960 – loi du 1/7/1901)

Adresse postale : BP 50523 – 60205 Compiègne cedex – 03 44 42 84 47

INFORMATION AUX PARENTS

Chers Parents,

Créé par des Chefs d'Établissements et des parents d'élèves de l'enseignement privé, le G.N.P.I. est présent auprès des familles depuis plus de 50 ans.

Son action se caractérise par l'information et l'aide aux familles afin que la scolarité des enfants puisse se dérouler et se poursuivre dans les meilleures conditions, quoi qu'il arrive.

Grâce au G.N.P.I., vous avez la possibilité de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'avenir de vos enfants et de votre famille en cas de décès, d'accident et de problème litigieux dans votre vie quotidienne.

Nous attirons notamment votre attention sur la Prévoyance Accidents (capital 20.000 €) dont la cotisation est prise en charge en totalité par le G.N.P.I. pendant 1 an.

Nous réaffirmons ainsi notre volonté de permettre à chaque famille de protéger l'avenir de leur(s) enfant(s), à moindre coût.

Pour donner suite à ces propositions et recevoir les documents nécessaires, il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer au secrétariat de l'Établissement.

Nous vous confirmons que dans le cadre de son action, le G.N.P.I. s'engage à verser des Bourses afin d'alimenter le Fonds de Solidarité de l'Établissement et participe également aux frais de scolarité des familles (30 € versés à chaque famille adhérente).



DEMANDE DE DOCUMENTATIONS

(à déposer au secrétariat de l'Établissement)

OUI, je souhaite recevoir, sans engagement, les documents me permettant d'adhérer à la prévoyance proposée par le G.N.P.I. :

Capital Accidents (20.000 €)

Capital versé aux bénéficiaires désignés, en cas de décès accidentel du parent assuré (circulation, accidents domestiques, agressions,...).

GRATUIT pendant 1 an (cotisation prise en charge par le GNPI)

Protection juridique vie privée

Pour faire valoir les droits de votre famille, en cas de litige (consommation, loisirs, administration, travail, ...)

GRATUIT pendant 4 mois (cotisation prise en charge par la GNPI)

M. Mme (Nom, Prénom)

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Nbre d'enfants à charge

Tél. Courriel



Lille, le 01/07/2018

OBJET : VOYAGE D'INTEGRATION DES 6° LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 2017

Madame, Monsieur,

Au programme :

- Premier jour :** 8h précises : Départ (prévoir d'arriver au collège pour 7h45)
 Vers 9h : Arrivée à la ferme pour une visite et des ateliers.
 12h : Pique-nique à la ferme .
 Après-midi : Concours de sculptures de sable sur la plage ou activités d'intérieur.
 17h : Messe
 19h : Dîner au Cottage des dunes après installation dans les chambres.
 20h : Veillée jeux.
- Deuxième jour :** 8h30 : Petit déjeuner et rangement.
 10h : Promenade dans les dunes / Bowling
 12h : Déjeuner au Cottage des dunes.
 14h : Bowling par équipes / Promenade dans les dunes
 16h : Goûter et départ.
 Vers 18h /18h30: Retour au collège.



A NOTER : Tous les repas du déjeuner du premier jour au goûter du dernier jour sont pris en charge.
 Seul le goûter du premier jour est à fournir par les familles.

Veillez rendre dès la rentrée au professeur principal la fiche jointe en indiquant bien tout régime alimentaire spécifique ainsi que tout traitement médical à administrer accompagné de l'ordonnance au nom de l'enfant.

Exceptionnellement, l'enfant peut emmener son téléphone portable et/ou un appareil photos qui restent sous son entière responsabilité. MP3 et console de jeux ne sont pas autorisés pour ce voyage.

Votre enfant prendra dans un petit sac à dos : - son goûter et une petite bouteille d'eau



**AVEC UNE
ETIQUETTE
NOM, PRENOM,
CLASSE**

- une paire de lunettes de soleil et une casquette
- de la crème solaire
- un stylo / des feutres ou des crayons de couleurs
- un petit carnet/ une paire de ciseaux / de la colle
- une paire de bottes ou de vieilles chaussures dans un sac plastique pour la visite de la ferme.
- un coupe-vent imperméable avec capuche.



**AVEC UNE
ETIQUETTE
NOM, PRENOM,
CLASSE**

- dans un sac de voyage : - une trousse et une serviette de toilette
 un sac de couchage (le linge de lit est fourni mais le lit est à faire !)
 - un vêtement de nuit et des chaussons
 - des chaussures de marche et des chaussettes pour le bowling.
 - des vêtements de rechange
 - des jeux de société



dans un sac en plastique : une petite pelle de plage, des moules pour le sable et un petit seau au nom de l'enfant.

CE VOYAGE EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES ELEVES DE 6°.

Il doit aider chaque enfant à mieux s'intégrer et à faire connaissance avec l'équipe pédagogique.

Le prix de ce voyage s'élève à 87 euros.

Somme qui sera intégrée en 3 fois (septembre, octobre, novembre) aux frais de scolarité.

Toute l'équipe éducative souhaite à tous les 6° une excellente rentrée et une bonne année scolaire !

Mr Lenglé, directeur adjoint collège

Anne Lequien, Responsable de niveau 6°/5°
 anne.lequien@ndpaixlille.fr

VOYAGE D'INTEGRATION 6°

**TALON REPONSE A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL
POUR LE LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**

Ecrire bien lisiblement.



Madame, Monsieur _____ parents de l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____ en 6° ____

ont pris connaissance de la circulaire pour le voyage d'intégration à Berck et autorisent leur enfant à y participer les 6 et 7 septembre 2018.

Régime alimentaire spécial ? Non Oui, lequel ? _____

Traitement médical ? Non Oui, joindre l'ordonnance au nom de l'enfant et voir le professeur principal à la rentrée et prévenir par mail anne.lequien@ndpaixlille.fr

Contact 1 NOM : _____ Prénom : _____ lien de parenté : _____

Numéro de téléphone : _____

Mail : _____

Contact 2 NOM : _____ Prénom : _____ lien de parenté : _____

Numéro de téléphone : _____

Mail : _____

REMARQUES PARTICULIERES CONCERNANT L'ENFANT (traitement médical, phobie, allergie ...)

Durant ce séjour l'élève s'engage à respecter les personnes, les lieux et les consignes.

Signature du père

Signature de la mère

Signature de l'élève



Le BDI Orientation

Un BDI, qu'est-ce que c'est ?

BDI cela veut dire Bureau de documentation et d'information

Il sert à mettre à la disposition des élèves, des professeurs et des familles, l'information sur les métiers, les études et les diplômes.

- Il permet aux élèves d'avancer dans la construction de leur projet personnel (quel métier, quelles études ?) en complément du travail d'orientation fait avec les professeurs et les parents.
- Il donne aux parents des points de repère au niveau de l'orientation
- Il apporte aux équipes éducatives le soutien et l'information nécessaire pour leur mission d'information.

Un BDI, avec qui ?

Créé à l'initiative de l'Apel et placé sous la responsabilité du chef d'établissement, le BDI est animé essentiellement par des parents bénévoles.

Les animateurs du BDI ne sont pas impliqués directement dans la scolarité des élèves, et n'appartiennent pas non plus à la structure familiale : ils sont donc neutres et peuvent apporter une information la plus objective possible.

Ils ne rentrent pas en concurrence mais complètent l'action de tous ceux qui jouent un rôle dans l'orientation des élèves.

Les parents bénévoles travaillent donc en lien avec les enseignants, les documentalistes (CDI), la psychologue scolaire attachée à l'établissement. C'est la complémentarité des compétences qui permet de mieux répondre à la demande d'information possible.

Le BDI comment cela se passe ?

Le BDI se trouve dans un local, situé sur le site du Concert. Dans ce lieu sont classés une base documentaire sur les métiers, les secteurs d'activité, les formations, les écoles. Il comporte également un accès Internet.

Le BDI n'est pas un self-service documentaire : c'est un lieu de dialogue et d'écoute dans lequel les animateurs vont accompagner les élèves dans leurs recherches et répondre à leurs questions :

- Les élèves de 3^{ème} et de seconde participent par groupes de 4 à 8 à des permanences animées par 2 ou 3 parents.
- Des RDV individuels ou en petits groupes sont proposés aux élèves de 1^{ère} et de terminale.
- Les parents peuvent aussi demander à rencontrer un animateur du BDI.

Enfin, le BDI organise un Forum Ecoles Post Bac pour les 1^{ères} et les terminales (en décembre) et des rencontres métiers tout au long de l'année pour les élèves du lycée tout niveau (Le Ptit Déj des métiers).

Rejoignez nous !

Afin que le BDIO remplisse ses missions au mieux, nous avons besoin de parents volontaires pour rejoindre notre équipe.

Si l'orientation vous intéresse, si vous êtes curieux et si vous aimez les contacts avec les élèves, si vous disposez d'une ou deux heures de disponibilité par semaine ou tous les 15 jours, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans l'équipe.

Une formation est prévue avant le démarrage des permanences.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous faire parvenir le coupon réponse ci-joint avant le 15 septembre

coupon-réponse*:

Je suis intéressé(e) par le BDI pour:

animer une permanence (jeudi matin ou vendredi matin, autre jour possible : _____)

présenter mon métier lors des Ptit Déj des métiers (merci d'indiquer votre métier)

mener des simulations d'entretiens de concours avec des élèves de terminale (un samedi matin en mars ou avril 2019)

autre (précisez):

Mes coordonnées :

Nom :

Téléphone :

Mail :

* : coupon-réponse à nous renvoyer par mail : bdi@ndpaixlille.fr

**TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT
SE FAIRE RECENSER A LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE
ENTRE 16 ANS ET 16 ANS ET 3 MOIS.**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS!
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté »,
cliquez sur « Recensement, JDC et service national »,
ou dans la zone « Recherche » tapez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ MA JDC SUR MOBILE EN 1 CLIC

RECRUTEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES
MILITAIRES EN FORMATION
ET CIVILS EN SERVICE
ET CIVILS EN SERVICE

www.defense.gouv.fr/jdc

**DÉFENSE
FRANCE**

La mairie te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



Accueil | À propos | Contact | Aide | FAQ

Accueil

Accueil

Une fois recensé, tu peux demander la création d'un compte utilisateur sur le site majdc.fr.

Toutefois, tu ne pourras le faire qu'après la fin des opérations de recensement trimestrielles et après avoir été enregistré par les services du CSN ; **environ 4 mois après le recensement.**

Sur le site majdc.fr, tu trouveras des informations pour faciliter les liens avec le service national et, surtout, la réalisation de la JDC. Tu pourras ainsi modifier la date de ta JDC, télécharger un plan indiquant le lieu de la JDC, télécharger ta convocation ou une attestation de participation, voire même demander une exemption.

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



Accueil | À propos | Contact | Aide | FAQ

Accueil

Accueil

Base de défense de Lille / Caserne Vandamme

Centre du Service National de Lille :

Cellule Relations Publiques

CS 50125 – 59001 LILLE Cedex

Tél : 03 59 00 42 40

Courriel csn-lille.idc.fct@intradef.gouv.fr